



Communiqué de presse – Octobre 2022

HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ COSMIAN DANS LE CADRE D'UNE LEVÉE DE FONDS D'UN MONTANT DE 4,2 MILLIONS D'EUROS.

Fondée en 2018, la société Cosmian dont l'objectif est le développement de solutions permettant l'exploitation et la protection de données chiffrées dans le cloud a, dans l'objectif d'accélérer la commercialisation de ses solutions, réalisé une levée de fonds de 4,2 millions d'euros.

Cosmian propose aux développeurs ainsi qu'aux data engineers, « une technique de chiffrement permettant de protéger des données sensibles aussi bien des algorithmes que des bases de données ».

Après une première levée de fonds d'1,4 million d'euros en mars 2019, cette levée de fonds d'un montant de 4,2 millions d'euros a notamment été réalisée auprès de 115K, le nouveau fonds d'innovation de La Banque Postale dédié aux start-up fintech, assurtech et cybersécurité, et d'Elaia Partners. Ce tour de table a par ailleurs été complété par deux business angels, déjà présents en 2019.

Avec cette nouvelle levée de fonds, Cosmian va pouvoir poursuivre sa croissance et remplir son objectif de protection des données sensibles avec notamment le lancement d'une nouvelle plateforme publique « Secure Computation ».

Marie-Laure de Cordovez (associée), Charlotte Striffler (collaboratrice) et Bruno Bernery (collaborateur) ont conseillé la société Cosmian dans le cadre de cette levée de fonds.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Marie-Laure de Cordovez : (mlcordovez@harlaylaw.com)

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard et Thibault Chareton intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions-Acquisitions.